

Image not found or type unknown



Vente de véhicule : renseignement sur la propriété du véhicule

Par **flow95**, le **15/12/2009** à **17:59**

Bonjour,rrnrnJ'ai des problèmes avec mon père. Il m'a acheté une voiture il y a 1an et demi, c'est sur son compte que la somme a été débitée (il a payé par cheque un montant de 14000euros) mais c'est moi qui ai signé lorsqu'il l'a acheté, l'assurance est à mon nom, la carte grise l'est aussi.. rnrnA t'il le droit de vendre mon véhicule?rnrnMerci d'avance à ceux qui me répondront, c'est important.

Par **jeetendra**, le **16/12/2009** à **11:38**

Bonjour, la réponse est non, signalez le à la Préfecture, faite opposition à la vente, bonne journée à vous.

Par **flow95**, le **16/12/2009** à **13:11**

Merci de votre réponse.